

20
TERRE
DE JEUX
TERRE DE
SOLIDARITÉ
24



DOSSIER DE PRESSE

**Vœux du Département
d'Ille-et-Vilaine :**

**Bilan de l'année 2023 et
perspectives pour 2024**

Sommaire

Vœux du Département d'Ille-et-Vilaine : Bilan de l'année 2023 et perspectives pour 2024

Ce mercredi 10 janvier 2024, Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine présentait ses vœux à la presse. Ce temps fort a été l'occasion de dresser un bilan des réalisations de 2023 et de se projeter sur les rendez-vous de 2024.

- **2023 : une année riche en réalisations** p.5
- **2024 : la concrétisation de plusieurs grands projets** p.9

2023 : une année riche en réalisations

Malgré une baisse inédite des recettes de plus de 10 millions d'euros, le Département d'Ille-et-Vilaine a maintenu ses ambitions en 2023 avec une année riche en projets. Retour sur quelques projets qui ont marqué l'année.

Agir pour l'égalité des droits et des chances et favoriser le vivre-ensemble

Face à des inégalités qui s'amplifient, de la naissance aux premiers pas dans l'âge adulte, le Département agit en faisant le choix de l'engagement en matière d'éducation, de sport, de culture et d'accès aux loisirs, qui sont autant de facteurs clés dans la construction de parcours émancipateurs et dans le développement des solidarités collectives. Plusieurs grands projets initiés ou aboutis en 2023 s'inscrivent dans cette politique.

- **60 projets lauréats se partagent les 2 millions d'euros du premier budget participatif départemental**



Soirée de remerciement organisée en octobre pour remercier les porteurs de projets
© Jean-Paul Noble

En 2023, le Département d'Ille-et-Vilaine a mené avec succès sa première édition du budget participatif départemental. Outil de démocratie locale, le budget participatif a permis aux Breillien·nes de plus de 16 ans et aux associations locales de proposer des projets d'intérêt général dans tout le département.

Au total, **305 idées** ont été proposées et **10 286 Breillien·nes** ont participé au vote du budget participatif pour désigner les 60 projets lauréats. Un budget de **2 millions d'euros** était réparti entre chacun des six territoires du département (Rennes, Redon-Vallons, Saint-Malo, Fougères, Brocéliande et Vitré).

- **Plus de 1 200 visiteurs pour la 1^{re} édition du salon départemental des assistant·es maternel·les**

Le Département d'Ille-et-Vilaine a organisé le samedi 18 novembre, la 1^{re} édition du salon départemental des assistant.es maternel.les à Thorigné-Fouillard. Parce que l'accueil de la petite enfance est une étape essentielle pour le jeune enfant et sa famille, le Département d'Ille-et-Vilaine souhaitait faire de ce salon un lieu à la fois de rencontre, d'information et d'accompagnement des assistant.es maternel.les.

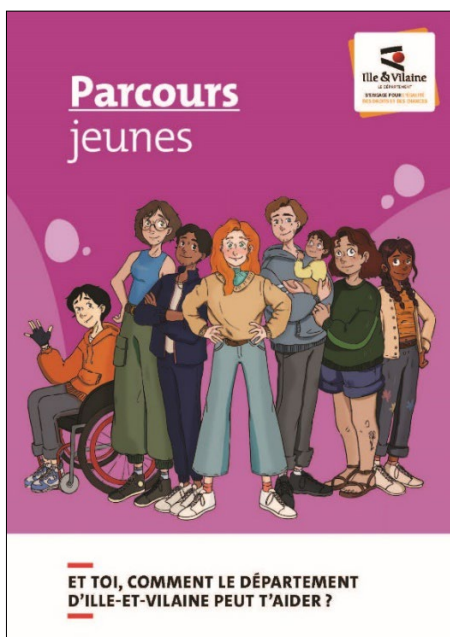
Cette journée était aussi l'occasion pour les personnes intéressées par ce métier et pour les assistant.es maternel.les agréé.es, d'obtenir des informations auprès des partenaires institutionnels et autres organismes intervenant dans ce domaine. Le Département d'Ille-et-Vilaine compte **6 450 assistant.es maternel.les** exerçant soit à domicile, soit dans une maison d'assistants maternels, soit en crèche familiale.



© Département d'Ille-et-Vilaine

Cette première édition a rencontré un grand succès. **Plus de 1200 visiteurs** se sont rendus sur place pour l'occasion.

- **Adoption du schéma départemental de la jeunesse : 42 dispositifs pour accompagner les jeunes**



L'Ille-et-Vilaine est le département le plus jeune de Bretagne avec environ un tiers de ses habitants ayant moins de 25 ans. Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine s'est fixé comme objectif de favoriser l'émancipation des jeunes en leur donnant les moyens de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux.

Le schéma départemental de la jeunesse présente **42 dispositifs** mis en œuvre par les services du Département ou par les partenaires qu'il soutient financièrement. Ces dispositifs abordent l'ensemble des étapes qui conduisent les jeunes breillien.nes vers leur autonomie (formation, mobilité, logement, insertion, engagement personnel, sport, mobilité internationale...) et montrent une action extrêmement transversale et diversifiée de la collectivité.

Pour faire connaître ces dispositifs, le Département a produit un guide de la jeunesse « Parcours Jeunes » offrant une vision globale et un accès simplifié à toutes les aides de la collectivité dans un seul document.

- **Lancement de deux nouveaux sites internet éco-conçus et accessibles**

En 2023, le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé de s'engager dans une démarche d'écoconception et d'accessibilité pour la refonte de son site internet ille-et-vilaine.fr et la création du site d'actualité nous-vous-ille.fr, tous les deux en ligne depuis novembre. Ces deux outils complémentaires permettent de rendre plus accessibles l'information et les services à tous les publics, et de favoriser la lisibilité des politiques départementales.

ille-et-vilaine.fr, est le site pratique pour aider les habitants au quotidien dans leur démarches et leurs recherches d'informations pratiques tandis que nous-vous-ille.fr, prolongement en ligne du magazine Nous Vous Ille bien connu des Breillien.nes, c'est le site d'actualité pour rendre compte au quotidien de l'action du Département en faveur des habitant.es via des formats éditoriaux variés (articles, vidéos, podcasts, webdocumentaires, etc.).



Ces deux sites ont été pensés pour **réduire au maximum l'impact sur l'environnement**. Cela se traduit par une conception ergonomique et graphique au plus proche des recommandations de sobriété et de frugalité (un design simple et uniforme, des parcours utilisateurs optimisés) ou encore par l'optimisation des ressources nécessaires. La refonte de ces sites a aussi été l'occasion de mener **un travail approfondi sur l'accessibilité des contenus** en ligne à travers de nombreux dispositifs comme : une navigation par tabulation facilitée, un contraste des couleurs pour les textes, une hiérarchie des titres et des contenus, des vidéos sous-titrées, une transcription des podcasts... Tous ces éléments permettent de favoriser l'accessibilité des informations à tous les publics, quelle que soit leur situation : illettrisme, personnes âgées, handicap visuel, handicap physique nécessitant des aides à la navigation, handicap divers liés à l'attention ou la compréhension des textes...

Accélérer les transitions pour préserver l'environnement et contribuer à la qualité de vie des Breilliennes et Breilliens

Conscient qu'il est de la responsabilité de tous de participer à la lutte contre le dérèglement climatique et à la protection du vivant, le Département porte une politique forte en faveur des transitions. Mobilités, habitat, patrimoine départemental, commande publique, protection de la biodiversité, agriculture et alimentation... la collectivité départementale mobilise tous les leviers à sa disposition pour engager et accompagner les transformations nécessaires des modes de vie et des usages.

- **Livraison des 2 premières pistes cyclables à haut niveau de service entre Romagné et Saint-Sauveur-des-Landes et entre La Mézière et La Chapelle-des-Fougeretz**

En 2023, les deux premières pistes cyclables à « haut niveau de services » du réseau Ille & Vélo 35 ont été mises en service.

Inaugurée en juillet, la première piste cyclable express, longue de 800 mètres, permet de relier la zone d'activité de Saint-Sauveur-des-Landes et le pôle d'échanges multimodal de Romagné. D'un montant de 2,92 millions euros, cette piste cyclable a été financée par le Département d'Ille-et-Vilaine, l'Europe, via le Fonds européen de développement régional (1,3 million d'euros), et l'Etat (300 000 euros).



© Thomas Crabot

La seconde piste cyclable du réseau Ille & Vélo a été inaugurée en septembre. Elle relie sur 4 km La Mézière à La Chapelle-des-Fougeretz et représente un budget de 6,95 millions d'euros, financé à 70,7% par le Département d'Ille-et-Vilaine pour un montant de 4 916 450 euros, à 21,1 % par Rennes Métropole pour un montant de 1 468 550 euros et à 8,2% par l'Etat pour un montant de 565 000 euros.

Ille & vélo est un réseau de 24 pistes cyclables dites à haut niveau de service, créé par le Département, pour favoriser l'usage du vélo au quotidien. 250 km de pistes cyclables sont identifiés afin de relier des zones d'échanges multimodales (gare, covoiturages, etc.) à des zones d'emploi et d'habitats sur l'ensemble du Département. Ce réseau cyclable sera une infrastructure à haut niveau de service grâce à des pistes sécurisées, rapides (priorité au vélo aux intersections les moins dangereuses), colorées pour une meilleure visibilité et confortables (3 mètres de large, revêtement en enrobé...).

- **Le premier collège à énergie positive a ouvert ses portes à Melesse**

Le Département d'Ille-et-Vilaine a financé à hauteur de **18 millions d'euros**, avec une aide complémentaire de l'État de 2,6 millions, la construction d'un nouveau collège à Melesse.

Cet établissement est le **premier bâtiment à énergie positive du Département**. Il a été conçu pour respecter au mieux l'environnement et s'adapter aux évolutions pédagogiques afin de permettre aux élèves et personnels d'étudier et de travailler dans les meilleures conditions.



© Jean-Paul Noble

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Les matériaux utilisés sont bio-sourcés ou durables (bois local sur les façades et à l'intérieur du bâtiment, toitures végétalisées...). Le collège intègre également des énergies renouvelables, avec une production d'électricité en autoconsommation. Le bâtiment s'inscrit dans le principe ERC (Éviter-Réduire-Compenser) et les panneaux solaires installés sur 740m² de toit permettent de produire de l'électricité et alimenter le bâtiment en énergie. Ce collège de Melesse préfigure les collèges de demain en Ille-et-Vilaine.

Cette rentrée 2023, le collège accueillait près de 580 collégiennes et collégiens des communes de Melesse, Guipel, Montreuil-Le-Gast, Montreuil-sur-Ille, Chevaigné, Saint-Germain-sur-Ille et Vignoc.

- **Pose des premières pierres des Centres d'incendie et de secours de Retiers et Saint-Aubin-du-Cormier et inauguration de la plateforme du Hil**

2023 a été une année marquant le commencement et l'avènement de grands projets pour les Centres d'incendie et de secours breilliens. Le Département, qui a en charge la gestion administrative et financière des établissements, a mené trois projets d'envergure :

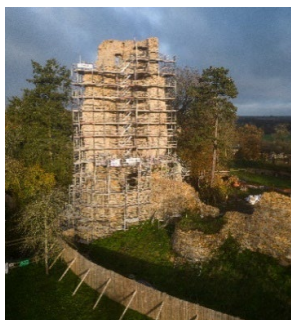
En avril, le Département d'Ille-et-Vilaine a posé les premières pierres de deux nouveaux équipements mutualisant deux Centre d'Incendie et de Secours et deux Centre d'Exploitations des Routes à Retiers (pour un coût total de **4,3 millions d'euros TTC** financé à environ 92% par le Département d'Ille-et-Vilaine) et à Saint-Aubin-du-Cormier (d'un montant de **4,2 millions d'euros TTC**, le Département finance intégralement le Centre d'exploitation routier et 80% du Centre d'incendie et de secours).



Plate-forme du Hil © Thomas Crabot

Enfin, le Département a inauguré en juillet, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, la nouvelle plate-forme du Hil, une plateforme logistique commune au Département et au SDIS 35. Ce projet ambitieux de plateforme logistique a été financé par le Département à hauteur de **17,6 millions d'euros** et par l'Etat à hauteur de 3 millions d'euros.

- **Château de Saint-Aubin-du-Cormier : Un chantier d'ampleur a débuté pour restaurer et valoriser 800 ans d'histoire**



© Thomas Crabot

Le Département d'Ille-et-Vilaine, avec le soutien de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier et en accord avec les services de l'Etat, a débuté une importante opération de restauration et de valorisation du château de Saint-Aubin-du-Cormier situé sur un espace naturel départemental et dont le coût s'élève à **3,2 millions d'euros**, financé à 96 % par le Conseil départemental et à 4% par la mairie.

Cet important chantier de restauration du site de cette ancienne forteresse des ducs de Bretagne fait suite à une étude menée en 2012 sur l'état sanitaire des ruines du château de Saint-Aubin qui a mis en avant les risques de chutes de pierres menaçant la sécurité du public. Cette opération de rénovation permettra donc d'assurer la pérennité de ce patrimoine historique et de le rendre accessible au plus grand nombre.

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

- **25 septembre, 1^{ère} des 18 signatures des contrats de solidarité territoriale avec les territoires communautaires**

En 2023, le Département d'Ille-et-Vilaine a signé les contrats de solidarité territoriale avec 8 territoires communautaires sur les 18 du département (14 communautés de communes, 3 communautés d'agglomération et la Métropole). D'une enveloppe globale de **80,3 millions d'euros**, soit 8,6 millions d'euros de plus par rapport à la précédente génération, ces contrats s'inscrivent dans le cadre du projet de mandature de l'assemblée départementale.



1^{ère} signature avec Roche aux Fées Communauté

Cette 4^e génération de contrats départementaux de solidarité territoriale constitue un dispositif majeur et volontariste en faveur des solidarités humaines et territoriales, d'une justice sociale, d'une meilleure adaptation aux dérèglements climatiques et de la protection de la biodiversité. À travers cette 4^e génération de contrats, le Département s'engage, en tant que chef de file de la solidarité territoriale, à demeurer le premier partenaire des territoires, tant au regard des soutiens financiers qu'en matière d'ingénierie.

- **Une politique d'achat responsable : l'Assemblée départementale vote son nouveau schéma de la commande publique responsable (SPASER) pour répondre aux enjeux de transitions**

Schéma des achats responsables du Département
SPASER
2023 - 2028



Le Département d'Ille et Vilaine s'engage dans une démarche en faveur du développement durable à travers ses achats. Après l'adoption du plan bas carbone et de la feuille de route sur le numérique responsable, l'assemblée départementale a adopté en 2023 son nouveau schéma de la commande publique responsable 2023-2028 (SPASER).



Ce schéma, traduit l'ambition du Département de faire de sa commande publique un levier en faveur des enjeux sociaux, environnementaux et économiques actuels et à venir. Avec une moyenne annuelle de 80 millions d'euros de marchés conclus, le Département est un des acheteurs les plus importants sur le territoire et ambitionne « d'acheter plus responsable ». 20 objectifs répartis sur 3 axes majeurs (déployer une stratégie d'achat responsable, développer les considérations sociales dans les marchés, poursuivre la transition écologique et environnementale) constituent le socle de ce nouveau schéma d'achats.

Porter les solidarités au service de la justice sociale

Le Département d'Ille-et-Vilaine porte une ambition forte pour placer la justice sociale au cœur de son action. Porteur d'un projet de transformation sociale, le Département se veut un rempart solide contre la précarité et les inégalités grandissantes, en déployant les protections collectives nécessaires pour garantir à tous et toutes les moyens d'une existence digne et autonome. En 2023, plusieurs projets ont été portés en ce sens :

- **1,7 million d'€ pour soutenir une agriculture locale, durable et paysanne**

Le Département d'Ille-et-Vilaine, grâce à un budget de plus de 1,7 million d'euros en 2023, soutient une agriculture locale, durable et paysanne, économiquement viable et ancrée sur le territoire : aides à l'installation, à la conversion vers des systèmes herbagers et agrobiologiques, accès au foncier agricole, à l'aménagement de chemins d'accès aux parcelles de pâturage... Environ 250 agriculteurs et agricultrices sont accompagnés chaque année par le Département.



De plus, pour aider les agriculteurs breilliens touchés par la sécheresse et les producteurs locaux en circuits courts impactés par la baisse de la consommation, le Département a débloqué en septembre 2022 une enveloppe financière exceptionnelle de 500 000 €, destinée à prendre en charge partiellement leurs cotisations sociales. Les fonds seront totalement affectés mi-2023.

- **Pour faciliter l'accès aux droits, une nouvelle version de l'annuaire social est en ligne**

L'annuaire social du Département d'Ille-et-Vilaine recense plus de 3500 organismes qui peuvent répondre aux besoins de chacune et chacun et les accompagner dans leurs démarches. En cherchant par thématique ou par mot clef, il est possible de trouver des structures et services, dans de nombreux domaines (centres sociaux, administrations, associations de consommateurs, consultations juridiques gratuites, haltes garderies, etc.). Consultez l'annuaire sociale du Département d'Ille-et-Vilaine : [Annuaire Social du département d'ille-et-vilaine](#)

- **Programme breillien d'insertion : le Département fixe le cap de sa politique de lutte contre les exclusions**

Lors de la session du mois d'avril, l'assemblée départementale a validé le nouveau Programme Breillien d'Insertion (PBI), cadre de référence de la politique départementale en matière d'insertion et de lutte contre les exclusions et la pauvreté, pour la période 2023-2027. Le PBI fixe le cap des actions à mener en matière d'insertion.

Pour les personnes bénéficiaires du RSA, retrouver un emploi pérenne passe souvent par une meilleure capacité à se déplacer, un accès au logement, mais aussi par une prise de confiance, un équilibre vie personnelle-vie professionnelle à trouver... Produit d'un riche travail de concertation avec les partenaires, le PBI vise à apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les concitoyens fragilisés par la pauvreté et l'exclusion et permettre à chacun de trouver le chemin de sa pleine intégration à la société. Le PBI

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

est la traduction concrète des engagements du Département en faveur de la justice sociale, définis dans le cadre du projet de mandature.

- **Expérimentation France Travail : proposer un accompagnement plus rapide et personnalisé aux allocataires.**

Dans l'objectif de favoriser un retour à l'emploi pérenne, le Département a intégré des dispositifs, à l'image de l'**expérimentation "France Travail"**, permettant aux bénéficiaires du RSA d'être mieux accompagnés par des professionnels pour s'insérer durablement dans l'emploi, en aidant chaque personne à lever à la fois les freins sociaux et professionnels qu'elle rencontre. Le Département d'Ille-et-Vilaine fait partie des 18 territoires dont la candidature a été retenue par l'Etat. Il s'agit pour le Département de **faire du RSA un levier au service d'un accompagnement personnalisé de chaque allocataire** : permettre à chacun de bénéficier d'un diagnostic adapté à sa situation, proposer un accompagnement social et professionnel renforcé, mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels ou économiques dans un même effort commun, disposer de solutions d'insertion adaptées au regard de la proximité du bénéficiaire avec l'emploi, ...

Les heures d'accompagnement doivent permettre aux personnes de se mobiliser, de révéler leurs potentialités et de lever les nombreux freins qui les empêchent d'accéder à l'emploi : garde d'enfants, problèmes de logement ou de mobilité, maîtrise de la langue française, problèmes de santé, formation... Les 15 à 20 heures hebdomadaires prévues dans l'expérimentation doivent être conçues comme une cible et adaptées en fonction de chaque situation. Cette expérimentation a débuté en juillet 2023 dans le sud du département, pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine.

- **Le Département d'Ille-et-Vilaine a voté le Schéma de l'Autonomie**

Pour renforcer et adapter l'offre de prise en charge des aînés dépendants et des personnes en situation de handicap, l'Assemblée départementale a voté en novembre 2023 le Schéma de l'Autonomie. A travers ce nouveau schéma départemental de l'autonomie 2023-2028, le Département d'Ille-et-Vilaine affiche son ambition de placer les politiques en faveur des Bretillien.nes en perte d'autonomie ou en situation de handicap comme priorité de son action dans les années à venir.

Entre 2015 et 2022, le Département a augmenté de 22 % les financements dédiés aux personnes âgées pour atteindre 137,70 millions d'euros en 2022. Sur la même période, les financements en faveur des personnes en situation de handicap ont augmenté de 30 % et atteignent 170,50 millions d'euros.

Le nouveau schéma, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs et des parties prenantes de la politique de l'autonomie, entend poursuivre sur cette voie tout en prenant des engagements forts pour **permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de vivre dignement, en respectant leur choix de vie et en leur garantissant un accompagnement adapté à leurs besoins.**

2024 : la concrétisation de plusieurs grands projets

Malgré une situation rendue très difficile par une baisse très significative et inédite des recettes, conjuguée à une hausse des besoins en matière sociale, le Département a décidé de maintenir au maximum ses objectifs d'actions pour l'année 2024 pour une société plus solidaire, plus juste et plus écologique. Des projets phares verront le jour et s'inscriront dans les grandes politiques portées par le projet de mandature 2022-2028, dans lequel les solidarités, la transition écologique et l'égalité des chances sont des priorités.

Agir pour l'égalité des droits et des chances et favoriser le vivre-ensemble

- **Une future carte scolaire dans les collèges publics rennais à partir de la rentrée 2024**

L'assemblée départementale a adopté, lors de la session de décembre 2023, la **future carte scolaire des collèges publics rennais à partir de la rentrée 2024**.

Depuis 2022, le Département d'Ille-et-Vilaine avait engagé un travail pour faire évoluer la carte scolaire des collèges, portant **sur l'équilibre des effectifs et la mixité sociale dans les établissements**.

L'élaboration de la future carte scolaire a reposé sur une démarche de concertation et de consultation transparente, grâce à une approche collective et interactive entre les différentes parties prenantes : le Département, les services de l'éducation nationale, les communes, les établissements scolaires et les parents d'élèves.

Ainsi, plus de 300 parents d'élèves du CP au CM1 scolarisés dans les écoles de Rennes, Chantepie, Saint-Grégoire, Thorigné-Fouillard et Vezin-le-Coquet, ont été associés aux différentes étapes d'élaboration de cette future carte scolaire.

A partir de 2024, le Département mettra en place des mesures d'accompagnement destinées à faciliter la mise en œuvre de ces nouvelles sectorisations, à savoir :

- ✓ Une aide à la restauration scolaire pour les élèves issus des écoles en REP, orientés vers des collèges plus éloignés (écoles Volga, Trégain et Guyenne). Le Département prendra en charge les frais de restauration jusqu'à la mise en place en 2026 de la grille tarifaire départementale progressive adaptée aux revenus des familles.
- ✓ L'accompagnement social spécifique des parents pour accéder à leurs droits (bourses, réductions et gratuités des transports...)
- ✓ Le recrutement de volontaires en Service civique pour l'accompagnement des enfants vers un collège plus éloigné de leur domicile.
- ✓ Le soutien aux projets éducatifs au sein des collèges pour l'accueil des nouveaux élèves dans le cadre des modifications de la carte scolaire des collèges rennais

- **La Flamme Olympique parcourra l'Ille-et-Vilaine le 1^{er} juin 2024**

L'arrivée de la Flamme dans le Département d'Ille-et-Vilaine sera une des étapes de son périple de 68 jours à travers la France.

La Flamme passera en Ille-et-Vilaine le samedi 1^{er} juin et mettra en lumière la beauté et la diversité du territoire breillien avec un parcours marqué par 8 communes traversées : Cesson-Sévigné, Feins, Fougères, Paimpont, Rennes, Saint-Just, Saint-Malo et Vitré.

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

L'accueil du relais de la flamme olympique sur le territoire breillien sera l'occasion de fédérer le monde sportif, culturel, éducatif et associatif, ainsi que l'ensemble des habitants pour un événement unique, festif, populaire et ouvert à toutes et tous. Ce sera aussi l'occasion de promouvoir les valeurs d'universalisme inhérentes à l'olympisme et de valoriser l'amitié entre les peuples. Ce parcours mettra en valeur le patrimoine breillien à travers des sites emblématiques de l'Ille-et-Vilaine, du littoral au cœur de notre territoire, des principales villes aux espaces naturels les plus remarquables.



© Thomas Crabot

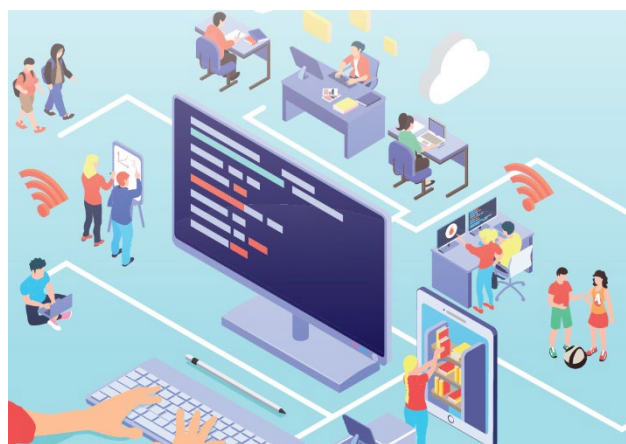
Labélisé Terre de Jeux 2024, Département d'Ille-et-Vilaine soutient également des projets éducatifs et les valeurs de l'olympisme et du paralympisme au travers du dispositif « Cap 2024 : mets du sport dans ton collège ». De même, il s'est associé au Stade Rennais avec le programme « Bouge » afin de sensibiliser les jeunes à la pratique sportive grâce à des actions éducatives auprès des élèves breilliens.

- **En 2024, la migration numérique sera finalisée dans les 59 collèges publics Breilliens**

Dans le cadre du plan numérique départemental dans les collèges, le Département d'Ille-et-Vilaine a fait le choix, depuis 2018, de procéder à une refonte complète du système d'information des établissements via la modernisation des infrastructures, le renouvellement des équipements et le soutien aux équipes pédagogiques. L'objectif est de fournir les meilleurs outils aux élèves pour qu'ils puissent préparer leur entrée et leur réussite futures dans la vie active.

A travers ce plan numérique départemental, le Département d'Ille-et-Vilaine s'est engagé à répondre à trois objectifs majeurs :

- ✓ Assurer un environnement technique de qualité.
- ✓ Développer la mobilité et les nouvelles approches numériques.
- ✓ Accompagner les équipes éducatives et proposer des services innovants.



© Département d'Ille-et-Vilaine

D'ici l'été 2024, le Département d'Ille-et-Vilaine terminera ce déploiement et les 30 000 élèves des 59 collèges publics profiteront de ces nouveaux équipements et de leur apport pédagogique.

Accélérer les transitions pour préserver l'environnement et contribuer à la qualité de vie des breilliennes et breilliens

- **En 2024, une Pointe du Grouin entièrement réaménagée, sera à (re) découvrir**

Depuis 2022, des travaux de réaménagement de la pointe du Grouin à Cancale sont en cours et s'achèveront en 2024. Entièrement financé par le Département d'Ille-et-Vilaine, ce projet d'envergure représente un budget de 4,5 millions d'euros. Ce réaménagement de l'espace naturel a été décidé pour répondre à une triple préoccupation : la qualité paysagère, la préservation de la nature et l'accueil du public.

Avec près de 600 000 visiteurs annuels, la Pointe du Grouin est le site le plus fréquenté d'Ille-et-Vilaine. Afin de préserver ce lieu exceptionnel, des travaux de réaménagement et de renaturation ont été initiés par le Département d'Ille-et-Vilaine.

Ils concernent :

- ✓ La requalification paysagère des abords du sémaphore
- ✓ La réorganisation des voies de circulation pour la découverte du site à pieds
- ✓ L'aménagement d'aires de stationnement pour véhicules légers, camping-cars et vélos, incluant un bloc sanitaire
- ✓ La renaturation écologique du site

Ces aménagements ont pour objectif de valoriser la qualité paysagère du site en privilégiant la visite à pieds, offrant des points de vue exceptionnels vers la baie du Mont st Michel à l'est et vers la côte d'Emeraude à l'ouest en rendant certains points accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet vise aussi à garantir au public des conditions d'accueil de bonne qualité.

Dès le printemps 2024, à la fin complète des travaux, le public pourra redécouvrir la pointe du Grouin dans des conditions de visite optimales valorisant la qualité paysagère et la richesse écologique du site.



© Emmanuel Berthier

- **Signature des premiers protocoles d'engagement dans la démarche des pactes des mobilités locales**

Le Conseil départemental, à travers la contractualisation de pactes des mobilités locales avec chaque territoire, a décidé de co-construire les politiques de mobilité des territoires, dans le but de développer les mobilités durables (ex : covoiturage, transports en commun, aménagements cyclables, etc.).

L'élaboration de chaque pacte s'appuie sur la réalisation d'un portrait des mobilités de chaque intercommunalité et sur une importante participation des citoyens (par le biais de comités citoyens et de

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

consultations numériques) qui permettra aux habitant.es concernés de prendre part aux réflexions sur les mobilités de leur territoire.

Outil de co-construction des politiques de mobilités des territoires, ces pactes de mobilité locales ont pour objectif d'aboutir à une stratégie cohérente à l'échelle du département, en lien avec les besoins des territoires et de ses habitantes et ses habitants, tout en développant et favorisant les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

A l'occasion de la session de novembre 2023, l'Assemblée départementale, en partenariat avec les 17 intercommunalités du territoire breillien (hors Rennes métropole), s'est engagée dans une nouvelle étape de l'élaboration des pactes de mobilité locales en adoptant une première version portant sur les protocoles d'engagement réciproques entre les intercommunalités et le Département.

Après avoir approuvée en juin 2022, la méthodologie d'élaboration de ces pactes des mobilités locales, le Département a proposé, à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département (hors Rennes Métropole), la signature d'une première version d'un protocole d'engagement dans la démarche.

Dans ces protocoles, le Département d'Ille-et-Vilaine et les EPCI s'engagent réciproquement à lancer rapidement la mise en œuvre d'opérations en faveur du développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle, les orientations prises étant consolidées dans un second document, dont la signature interviendra fin 2024, une fois le portrait des mobilités et les propositions citoyennes formulées.

Une enveloppe de 20 millions d'euros sera allouée pour accompagner le développement des projets de mobilités durables mis en œuvre par les collectivités.

Porter les solidarités au service de la justice sociale

- **Le Département d'Ille-et-Vilaine mettra en œuvre le Schéma de l'Autonomie**

Pour renforcer et adapter l'offre de prise en charge des aînés dépendants et des personnes en situation de handicap, l'année 2024 verra le démarrage de la mise en œuvre du Schéma de l'Autonomie, approuvé par l'assemblée départementale en novembre 2023.

Ce schéma départemental de l'autonomie est le fil conducteur du Département d'Ille-et-Vilaine pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de vivre dignement.

Pour relever ce défi, le schéma départemental de l'autonomie 2023-2028 s'est engagé :

- ✓ À agir sur l'attractivité des métiers du secteur médico-social en accompagnant financièrement les employeurs dans la mise en œuvre des revalorisations salariales et en développant des actions de tutorat et de formations pour valoriser l'image de ces métiers.
- ✓ À permettre à chacun.ne de bien vivre à domicile en soutenant et accompagnant les habitats inclusifs et l'accueil familial et en adaptant les logements existants pour les personnes âgées et en situation de handicap dans les années à venir. Pour accompagner le maintien à domicile, le Département prévoit d'augmenter jusqu'à 200 le nombre de places de services pour les personnes en situations de handicap.
- ✓ À renforcer de manière conséquente l'offre d'accueil en établissements avec un objectif de créer jusqu'à 400 places supplémentaires, médicalisées et non médicalisées, dans le secteur adulte handicapé en Ille-et- Vilaine.

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

- ✓ À agir en faveur des aidants grâce à des dispositifs d'appui comme l'accueil de jour et l'hébergement temporaire ou des dispositifs innovants comme les « équipes mobiles d'aide aux aidantes et aidants ».

- **L'Espace Social Commun de Maurepas ouvrira ses portes en février 2024**

Réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Département d'Ille-et-Vilaine, l'espace social commun Simone IFF bénéficie d'un soutien de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Repositionné au cœur du secteur des Gayeulles, l'ESC sera la porte d'entrée unique donnant accès à un large panel de services aux habitant.es, notamment dans l'action sociale, l'aide à l'insertion, l'emploi, l'accompagnement dans les démarches administratives. Ce sera un équipement de quartier, de proximité, dans lequel les habitantes et habitants pourront également participer à des activités associatives et trouver toutes les ressources nécessaires pour construire des projets collectifs.

Reconnu quartier d'intérêt national du NPNRU, l'ensemble du quartier de Maurepas est engagé dans un ambitieux processus de rénovation urbaine.



© Département d'Ille-et-Vilaine

L'Espace Social Commun représente un coût de 16,4 millions d'euros TTC, honoraires SPL inclus

- ✓ **Département d'Ille-et-Vilaine : 8,8 millions d'euros**
- ✓ **Ville de Rennes : 3,2 millions d'euros**
- ✓ **ANRU : 2,9 millions d'euros**
- ✓ **Rennes Métropole : 1,2 millions d'euros**
- ✓ **CAF : 300 000 euros**

Il ouvrira ses portes au public le 28 février 2024.



Département d'Ille-et-Vilaine

Service Presse
Tél. : 02 99 02 35 32
presse@ille-et-vilaine.fr

1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 RENNES CEDEX



www.ille-et-vilaine.fr